



BRUIT AMBIANT EN LIMITE DE SITE

Les Industries Associées de l'Acier Itée - 7140, route 132, Ville Sainte Catherine



Sans activités sur le site de ASI, les niveaux de bruit résiduels mesurés au niveau de la butte antibruit varient d'environ 55 dBA (extrémité nord-est de la butte) à 59 dBA (extrémité sud-est de la butte) en raison de la proximité avec la route 132 et des activités sur les sites voisins.

Durant les heures d'opération de ASI, les niveaux de bruit ambiant mesurés au niveau de la butte antibruit varient d'environ 58 dBA à 64 dBA.

La valeur maximale établie par le règlement municipal de Ville Sainte-Catherine sur les nuisances pour le bruit intermittent en limite d'un site, à toute heure du jour et de la nuit, est de 70 dBA.

Mesures de bruit pondérées (LAeq) réalisées par HDS Environnement durant le printemps et l'été 2018 avec un sonomètre de type 1 muni d'un analyseur de bandes de tiers d'octave (12,5 à 20 000 Hz), calibré sur site avec une source sonore adaptée.